

Journée nationale de l'audition du Québec : 2 mai 2018

Vous arrive-t-il d'entendre des sifflements, des bourdonnements ou d'autres sons que vous êtes les seuls à entendre? Si tel est le cas, vous faites peut-être partie du million de personnes et plus à être affectées par des acouphènes au Québec.



Même si pour certaines personnes les acouphènes peuvent occasionner des inconvénients mineurs, pour d'autres les répercussions peuvent être plus importantes. Difficulté à dormir, à se concentrer, anxiété et dépression sont quelques-unes des conséquences qui peuvent affecter les personnes atteintes d'acouphènes.

Bien que l'acouphène et l'hyperacousie ne soient pas automatiquement liés, il arrive souvent que les personnes touchées par des acouphènes les perçoivent de manière plus importante parce qu'elles ont également une perte auditive. C'est donc sous le thème **Acouphène et hyperacousie : fléau du 21^e siècle** que se tiendra la seconde *Journée nationale de l'audition du Québec* le 2 mai prochain au cours de laquelle il sera possible de bénéficier de **tests de dépistage auditif gratuits** dans la majorité des régions du Québec. On pourra donc obtenir des informations sur les acouphènes en plus d'un aperçu sur l'état de son ouïe chez les différents professionnels de l'audition participants.

L'an dernier, plus de quinze ordres professionnels et associations en santé, dix organismes partenaires (dont le RPCU) et 185 participants ont pris part à l'évènement alors que plus de 1500 dépistages auditifs gratuits ont été effectués partout dans la province.

Hyperacousie

L'hyperacousie est une sensation d'intolérance aux sons ou à des bruits présentés à un volume jugé tolérable par l'entourage. Une personne souffrant d'hyperacousie perçoit un son comme étant plus fort qu'en réalité. La personne peut rapporter qu'elle « entend trop » les sons quotidiens. Par exemple, une personne hyperacousique supporte moins bien des sons comme : bruit de vaisselle, foule, rire, sonnerie du téléphone, cri d'enfants ou aspirateur. Il est faux de penser que l'audition d'une personne souffrant d'hyperacousie est supérieure à la normale. Source : polycliniquedeloreille.com.

Acouphènes

Les acouphènes sont des bruits « parasites » qu'une personne entend sans que ceux-ci existent réellement. Il peut s'agir de sifflements, de bourdonnements ou de cliquetis, par exemple. Ils peuvent être perçus dans une oreille ou dans les deux, mais aussi sembler présents à l'intérieur même de la tête, à l'avant ou à l'arrière. Les acouphènes peuvent être occasionnels, intermittents ou continus. Ils résultent d'un dysfonctionnement du système nerveux auditif. Il s'agit d'un symptôme pouvant avoir de nombreuses causes. Source : passeportsante.net

Les professionnels de l'audition

Oto-rhino-laryngologiste (ORL) : chirurgien cervico-facial, il est un spécialiste traitant les maladies de la tête et du cou et spécialement celles de l'oreille, du nez et de la gorge. Il pratique généralement en centre hospitalier pour les chirurgies et les cliniques externes et fait de la consultation en clinique privée.

Audiologiste : évalue les fonctions de l'audition, détermine un plan de traitement et d'intervention et en assure la mise en œuvre dans le but d'améliorer ou de rétablir la communication de l'être humain dans son environnement. L'audiologiste pratique en centre hospitalier, en centre de réadaptation ou en clinique privée.

Audioprothésiste : s'occupe de la vente, de la pose, de l'ajustement, du remplacement des aides auditives et en assure le suivi. Il pratique en clinique privée et peut être consulté directement, sans devoir consulter son médecin au préalable. Source : journee-audition.ca.

Pour de plus amples renseignements : www.journee-audition.ca